

CAPL 16 et 17 juillet 2015

Mouvement local A, B et C

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

En préalable, les représentants FO-DGFIP s'indignent de la tenue tardive de ces CAPL qui handicape fortement les agents mutés dans le département qui ne connaissent pas avant la mi-juillet leur affectation définitive! Pour l'avenir, ils exigent que le mouvement local se tienne au plus près du mouvement national et au plus tard le 30 juin.

Nous ne pouvons commencer ces 2 jours de CAPL sans réagir sur la situation actuelle qui est ni acceptable, ni acceptée par FO-DGFIP.

En effet, le projet de loi de finances 2016 présenté par le gouvernement s'annonce dévastateur. Il s'inscrit dans la logique du pacte de responsabilité, partie intégrante du programme de stabilité, avec ses 50 milliards de réduction des dépenses publiques.

En poursuivant sa politique d'austérité sans fin, contre les services publics et toutes les conquêtes sociales, le gouvernement multiplie les restrictions de toutes sortes et aggrave, comme jamais les conditions de vie des agents publics (baisse des rémunérations, diminution des déroulements de carrière et dégradations des conditions de travail avec les 2548 nouvelles suppressions d'emplois annoncées pour le Ministère des Finances selon le journal Les Echos).

Depuis 2007, avec la RGPP, puis maintenant la MAP, les gouvernements successifs ont entraîné la Fonction Publique et ses agents dans une spirale infernale:

- la suppression de plus de 30 000 postes en 10 ans ont dégradé les conditions de travail avec pour conséquence une augmentation forte des risques psycho-sociaux.

- la perte de pouvoir d'achat par le gel de la valeur du point d'indice confirmé jusqu'en 2017, la diminution des avancements et promotions, des carrières en berne et peu attractives, paupérisent tous les jours davantage les fonctionnaires.

FO-DGFIP réaffirme que l'amélioration des conditions de travail commence tout d'abord par l'arrêt des suppressions d'emplois et la mise en adéquation des missions et des moyens.

FO-DGFIP dénonce cette politique dont les conséquences néfastes sont les suppressions d'emplois, les sous-effectifs chroniques et l'insuffisance du recrutement, ce qui impacte fortement les mutations.

Le projet qui nous est soumis en est la triste illustration.

Ainsi, à l'issue du mouvement national, 732 emplois A, 1713 emplois B et 1830 emplois C restent vacants! Cela même alors que le taux de demandes satisfaites est très en deçà des attentes légitimes des agents

Cette politique d'emploi, conduit la DGFIP à prioriser certaines missions et à organiser l'abandon d'autres.

Qu'en sera-t-il dans notre département de Haute-Loire si un vaste plan de recrutement n'est pas envisagé?

A l'issue du mouvement local les effectifs des cadres B et C accuseront un déficit (en équivalent temps plein) de 11,60 agents (-6,10 pour les B et -5,50 pour les C)!... Dont -1,70 pour le SIE du PUY EN VELAY, -2,20 pour le SIP du PUY EN VELAY et -1,60 pour le SIP d'YSSINGEAUX. Dans nombre de trésoreries, les emplois vacants ne sont pas couverts, si bien que pour certaines, le découvert représente, de la moitié au tiers de leur effectif théorique (Cayres, Le Monastier, St Julien).

Nous pouvons donc, d'ores et déjà, considérer que ce mouvement prépare l'avenir: pouvons-nous justement penser que ces sites seront les 1ers impactés par la prochaine vague de suppressions d'emplois et ce à concurrence des emplois vacants?

Comment vont fonctionner les services dans ces conditions aggravées de sous-effectifs permanents ? Prépare-t-on l'abandon de missions complètes?

Ce mouvement local, continuité du mouvement national, se caractérise par un nombre toujours croissant d'affectations ALD.

FO-DGFIP relève que ces affectations précaires pénalisent les agents dans leurs vies professionnelles et familiales et dénonce leur utilisation dans les faits comme des EDR sans le régime indemnitaire correspondant.

FO-DGFIP refuse que le dispositif de l'ALD devienne un outil des suppressions d'emplois et conduise à généraliser la mobilité des agents.

Les représentants du personnel FO-DGFIP revendiquent et exigent:

- que le mouvement national du 1er septembre soit finalisé au plus tard le 15 juin.
- une affectation la plus fine possible à la commune, mission et structure
- 2 véritables mouvements par an
- le maintien au département de tous les promus de C en B
- que tout poste soit pourvu dès lors qu'il est sollicité par un agent
- l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services
- le recrutement immédiat de nouveaux agents par voie de concours pour combler tous les emplois vacants dans toutes les catégories.